

GENEALOGIE - GENERALITES

Exposé présenté devant le Rotary Club du Vésinet, au restaurant des Iles à Chatou, le 10 mars 2003

A priori, rien ne me destinait à venir vous entretenir de généalogie. En effet, si j'ai commencé les recherches sur ma famille il y a quelque dix ans, je me considère encore comme une débutante. Ceci parce que je n'ai pas consacré assez de temps à cette activité. On découvre assez vite que la généalogie est un travail de bénédictin. C'est d'ailleurs la nécessité de disposer de loisirs importants qui rend la généalogie tellement prisée par les retraités. J'en connais qui s'y adonnent avec une telle délectation que cela devient pour eux une occupation à temps complet.

Si l'on m'a invitée aujourd'hui c'est, je présume, parce que j'ai organisé récemment une conférence sur la généalogie, réunissant des gens fort compétents, ceci dans le cadre des associations d'anciens élèves HEC, HECJF et ESCP (dans ma jeunesse, on disait Sup de Co).

Je vais faire passer parmi vous un compte-rendu de cette réunion. Au cas où certains souhaiteraient l'acquérir, j'ai mis sur le coin de la table des feuilles vous permettant de passer commande.

Par conséquent, ce n'est pas uniquement de ma faible science que je vais vous faire part mais de connaissances de personnes très versées dans ces questions.

Je diviserai mon propos en quatre parties :

- Tout d'abord, un bref historique ;
- Ensuite, les méthodes à suivre pour établir sa propre généalogie ;
- Je vous parlerai également de l'aide que peuvent apporter les cercles généalogiques ;
- Enfin, je vous indiquerai ce que j'ai découvert dans ma propre généalogie.

HISTORIQUE

La généalogie, dans sa conception moderne, est la recherche des ancêtres et de toutes les personnes apparentées. Par extension, c'est aussi la recherche des liens de parenté entre différents individus. Par extension également – et ce qui n'est pas le moins intéressant – l'étude de la vie des ancêtres, leurs mentalités, leurs modes de vie.

On dit que la chasse aux ancêtres est à la mode et c'est exact puisque beaucoup de gens s'y lancent actuellement alors qu'autrefois la généalogie paraissait plutôt réservée aux membres des grandes familles.

Pourtant, il s'agit certainement d'une préoccupation aussi ancienne que l'humanité.

- Dans l'Ancien Testament, on nous indique la descendance d'Adam et Eve, avec Caïn et Abel et aussi Seth, qui est le troisième fils ; on suit la descendance de celui-ci jusqu'à Noé.
- Puis, dans le Nouveau Testament, on suit la filiation d'Abraham jusqu'à Jésus, laquelle amène d'ailleurs à Joseph et non pas à Marie.
- Dans la Grèce et la Rome antique, il était très important de connaître sa généalogie. Il en était de même pour les Arabes. Chez les Vikings, celui qui ne pouvait pas citer 7 générations d'ancêtres, était considéré comme un moins que rien.

En France, dans le Haut Moyen-Age, apparaissent des généalogies qui concernent les familles royales. Par la suite, cet intérêt se déplace vers les familles princières. Aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles, apparaissent les premières œuvres généalogiques qui commencent à vouloir fixer les filiations par familles et surtout de le faire de façon historique.

La généalogie va ainsi descendre progressivement des familles royales et princières vers les familles simplement nobles. Il faut dire que, sous l'Ancien Régime, il y avait grand intérêt à être noble, pour le standing d'abord, ensuite pour obtenir certaines charges (un officier devait prouver ses quartiers de noblesse). Enfin et surtout les nobles étaient dispensés de l'impôt.

Cela explique pourquoi, à cette époque, beaucoup de généalogies ont été truquées, telles celles de personnes aussi importantes que Fouquet ou Colbert. Il faut dire qu'en contrepartie, le pouvoir faisait la chasse aux fausses généalogies, ce qui permettait de faire rentrer de l'argent dans les caisses royales toujours vides.

La Révolution abolit les privilèges. Avec l'Empire apparaît une nouvelle noblesse. Avec la Restauration, les anciens nobles reviennent. Par la suite, on assiste à un mélange des anciens et des nouveaux nobles qui se retrouvent dans les mêmes lits (conjugaux bien sûr).

Au 19^{ème} siècle, la noblesse ne correspond plus à quoi que ce soit de légal, c'est-à-dire que l'on peut se dire comte et baron sans être réellement poursuivi et beaucoup ne s'en privent pas. On voit ainsi se constituer des officines où sont fabriqués de fausses généalogies.

Vers les années 1950, on assiste à un changement complet de décor. Certains membres de grandes familles créent des associations qui vont faire un travail absolument remarquable. Ils posent en particulier un certain nombre de principes :

- Premier principe, les généalogistes doivent s'entraider ; ils font des recherches et les mettent gratuitement à la disposition des autres.
- Second principe, tout aussi fondamental, c'est le recours aux sources ; il n'est plus question de faire des généalogies plus ou moins fantaisistes, tout doit être prouvé.

Ces principes sont encore à la base du travail de tous les cercles généalogiques existant actuellement.

Au cours des années, la généalogie se démocratise et aujourd'hui tout un chacun part à la recherche de ses ancêtres, même s'il s'agit de pauvres paysans. La généalogie s'est transformée : dans la plupart des cas, il ne s'agit plus de se vanter d'une ascendance prestigieuse mais de retrouver ses propres racines, même si elles sont sans aucun prestige.

Parallèlement, la généalogie devient une science sérieuse. On l'utilise, par exemple en histoire, pour des études démographiques, ou en médecine, pour des recherches génétiques. Je n'insiste pas car cette question mériterait à elle seule toute une conférence.

COMMENT REALISER SA PROPRE GENEALOGIE

Admettons que vous ayez décidé de réaliser votre propre généalogie. Il faut commencer par rassembler toutes sorte de documents ; livrets de famille de vos parents ou grand-parents, livrets militaires, faire-part de mariage ou de décès, photos, correspondances anciennes, témoignages de vieux cousins encore en vie, etc... Ceci va vous mettre sur un certain nombre de pistes.

Vous abordez alors l'étape de consultation des archives d'état civil qui vous permettront, d'acte en acte, de remonter dans le temps. Un acte de mariage vous donne la date et le lieu de naissance des époux. Ces actes de naissance fournissent à leur tour le nom des deux parents et, pour les actes les plus récents, la date et le lieu de leur mariage. Ainsi de suite.

Il faut noter toutefois qu'il n'est pas possible de consulter des actes d'état civil de moins de 100 ans, de façon à préserver les secrets de famille ; on n'obtient que de simples extraits.

Vous pourrez, relativement facilement remonter jusqu'à 1793, puisque l'état civil tel que nous le connaissons, a été créé au moment de la Révolution. A de rares exceptions, malgré les guerres et les révolutions, les archives existent car elles ont été constituées en double exemplaire, l'un restant dans la commune et l'autre étant conservé à l'échelon du département. Leur consultation est beaucoup facilitée par l'existence de tables décennales : tous les dix ans, est constitué un répertoire alphabétique des naissances, mariages et décès.

Avant 1893, l'état civil était tenu par les prêtres qui enregistraient baptêmes, mariages et services funèbres. Il n'existait malheureusement pas de tables décennales et la qualité des informations dépend de la conscience et de la culture des différents curés qui se sont succédé dans la paroisse. Certains écrivaient comme des cochons. Parfois, on trouve parmi les actes, des considérations météorologiques ou des réflexions personnelles.

Pour remonter le passé de sa famille, il existe beaucoup d'autres sources tels les actes notariés (pour un oui pour un non, nos ancêtres se rendaient chez le notaire). On peut consulter également des registres d'imposition, etc... Il existe des sources innombrables.

C'est d'ailleurs à ce type de renseignement que vous devrez recourir si vous voulez pousser votre généalogie au-delà du début du 17^{ème} siècle, tout au moins si vous n'êtes pas d'origine noble. Je n'insisterai pas davantage sur ce chapitre car il existe de nombreuses publications qui peuvent vous fournir des conseils pour débutant.

Je ferai cependant une remarque : le plus généralement, vous n'aurez pas un accès direct aux actes d'état civil mais à des microfilms. Ceux-ci n'ont pas été réalisés, comme on pourrait le croire, par les services d'archives français mais par les Mormons américains et ceci mérite une explication.

Vous savez que la religion Mormon s'est développée, aux Etats-Unis, au début du 19^{ème} siècle. Il est clair que tous ceux qui ont vécu dans les siècles précédents n'ont pu pratiquer cette religion. L'un des devoirs des Mormons est donc de rechercher leurs ancêtres et de les baptiser. Ceux-ci, là où ils se trouvent, acceptent ou non ce baptême.

En conséquence, les Mormons font des efforts fabuleux pour identifier leurs ancêtres. En particulier, ils ont entrepris de microfilmer tous les documents d'état civil de tous les pays d'où proviennent les citoyens américains. Ces microfilms sont envoyés à Salt Lake City où ils sont conservés dans des galeries creusées dans la montagne, lesquels sont des abris antiatomiques, antisismique, etc... En France, des copies de ces microfilms peuvent être consultées auprès des services d'archives départementaux.

Une autre remarque, plus vous avancerez dans vos recherches, plus vous serez étonnés de la vitesse à laquelle vos ancêtres se multiplient puisqu'ils obéissent à une progression géométrique. Chacun de nous sait qu'il a deux parents, 4 grand-parents, 8 arrière-grand-parents, 16 – 32 – 64 – 128. Mais on ne réalise pas toujours ce que cela peut donner en remontant assez loin dans le temps.

A travers les archives communales puis paroissiales, si elles ont été bien tenues et bien conservées, on peut remonter sans difficultés excessives jusqu'à la première partie du 17^{ème} siècle (soit le règne de Louis XIII). Cela correspond, pour moi, approximativement à la 11^{ème} génération soit, théoriquement, un cumul de 1023 ancêtres côté paternel et un nombre identique côté maternel.

Si on veut ou si on peut remonter jusque-là, on est dans l'obligation de constituer une véritable banque de données. A ce propos, permettez-moi une suggestion : dès que vous le pouvez, inscrivez vos trouvailles dans l'ordinateur (il existe plusieurs programmes bien adaptés à la généalogie). Personnellement, je ne l'ai pas fait et, maintenant, pour mettre mes fiches papier sur informatique, je dois entreprendre un travail colossal.

Concernant la multiplication des ancêtres, on n'est pas obligé d'arrêter le calcul au début du 17^{ème} siècle. On peut le poursuivre et parvenir au chiffre astronomique de quelque 34 milliards d'ancêtres vivant en l'an 800. Comme toute approche trop théorique, celle-ci aboutit à une absurdité car il n'y avait pas autant d'habitants sur terre à l'époque... et même encore maintenant. On rencontre à ce niveau un phénomène que l'on appelle l'implexe des ancêtres. C'est un peu compliqué mais, pour prendre un exemple simple, on peut dire qu'en épousant son cousin germain, on réduit d'un quart le nombre d'ancêtres de ses enfants. Très souvent, on retrouve le même ancêtre à la fois du côté paternel et du côté maternel. Le nombre réel est donc sans commune mesure avec le nombre théorique. Quoiqu'il en soit, chacun d'entre nous est le résultat d'un extraordinaire brassage de population.

Pourquoi avoir arrêté notre calcul en l'an 800 ? Parce que c'est l'année où Charlemagne a été couronné empereur et que ce personnage historique a beaucoup inspiré les généalogistes. En effet, tant à travers ses épouses légitimes qu'à travers ses concubines, il a eu une progéniture nombreuse, laquelle a pu être suivie dans le temps puisqu'il s'agissait de nobles personnages.

Il est donc curieux de noter ce qu'affirment les spécialistes, après de savants calculs et sans risque d'être démentis : neuf Français sur dix sont des descendants directs de Charlemagne.

Une autre façon de présenter la chose est de dire que tout individu, quelle que soit sa condition sociale, descend à la fois d'un roi et d'un galérien.

LES CERCLES GENEALOGIQUES

En faisant un court historique de la généalogie, je vous ai parlé du rôle très important d'associations qui, dans les années 1950, ont complètement transformé la pratique de la généalogie ; celle-ci est désormais basée sur l'échange gratuit d'information entre chercheurs et sur le recours à des sources absolument fiables.

Il y avait deux associations à l'origine ; il y a maintenant, en France, quelque 350 cercles généalogiques. La plupart couvrent un certain territoire géographique, département ou région.

C'est ainsi que je fais partie d'un cercle qui rassemble les généalogistes parisiens ayant des origines en Côte d'Or (à noter qu'il existe pour ce département un autre cercle basé à Dijon). Je fais également partie du cercle généalogique du Bas-Berry. A noter aussi que ces différents cercles sont regroupés en Fédération régionale et il existe également une Fédération Nationale.

Je vais faire passer, à titre d'exemple, la publication trimestrielle de la Fédération de Bourgogne.

Il existe également des cercles généalogiques par profession, par exemple celui de la SNCF ou de l'EDF. Il existe enfin des cercles par religion tels les cercles protestants ou les cercles judaïques ; en effet, dans le passé, l'état civil de ces populations était tenu de façon très différente de celui des catholiques. Enfin, il existe des cercles pour les personnes d'origine étrangère.

Si, pour quelques branches, j'ai réussi à remonter à des ancêtres vivant au début du 17^{ème} siècle, je le dois à mon appartenance à deux cercles généalogiques. En effet, je suis le résultat d'une union entre une Berrichonne et un Bourguignon qui, très classiquement, se sont rencontrés à Paris. Je dois donc faire des recherches aux archives départementales de Châteauroux, de Dijon et d'Auxerre. N'ayant plus d'attaches familiales dans ces régions, il me faut m'installer à l'hôtel, ce qui est coûteux et pas toujours facile ; en outre, les archives sont ouvertes au maximum cinq jours par semaine et, dans un tel laps de temps, on ne fait pas grand chose. En réalité, la seule partie de ma généalogie où j'ai un peu avancé par moi-même concerne le département de l'Yonne car, chaque été, je m'invite chez des amis qui ont une maison de campagne près d'Auxerre.

Voici les services que l'on peut obtenir d'un cercle :

La plupart des cercles remettent à leurs nouveaux membres une brochure détaillée leur donnant une méthode simple pour débiter leurs recherches, avec des adresses, etc.

Il y a aussi ce que l'on appelle les « listes éclair » que publient certains adhérents, c'est-à-dire la liste complète de leurs ancêtres, classée par nom de famille, avec dates et lieux. Si, dans cette liste, on trouve un patronyme que l'on recherche, il peut être intéressant de consulter les archives du village correspondant... et encore plus efficace de prendre contact avec la personne qui a établi la liste éclair.

Il y a aussi un service « question réponse » : dans la publication du cercle, je pose une question telle que celle-ci « recherche actes de naissance et de mariage de Denis Baudon, décédé en 1666 à Clamerey ». Avec un peu de chance, dans la publication suivante un autre adhérent donne la réponse ou suggère une piste de recherche.

Enfin et surtout, on peut avoir accès aux dépouillements systématiques, réalisés par certains adhérents, de l'état civil de telle ou telle commune. Si la chance veut que l'on ait des ancêtres dans cette commune, en moins d'une heure, il est parfois possible de réaliser une pêche miraculeuse. Je vais vous faire passer un exemple de ce type de dépouillement. Malheureusement – ou heureusement – il existe encore énormément de communes qui n'ont pas fait l'objet d'un dépouillement systématique ou bien le dépouillement a porté seulement sur les mariages. Donc, la plupart du temps, il faut aller soi-même « au charbon ».

Enfin, le cercle peut obtenir auprès des Mormons une copie des microfilms des communes qui vous intéressent et, pour peu que l'on vous prête un lecteur, vous pouvez faire vos recherches chez vous au lieu de vous déplacer dans les services d'archives.

Un cercle organise aussi périodiquement des réunions de ses adhérents et ceux-ci, en bavardant entre eux, peuvent se découvrir des liens de parenté. Pour les généalogistes, nous sommes tous cousins.

CE QUE J'AI DECOUVERT DANS MA GENEALOGIE PERSONNELLE

Je vous ai dit en commençant que je me considérais encore comme une généalogiste débutante. Pourtant j'ai réussi à découvrir un certain nombre de choses intéressantes ou amusantes.

Je vais revenir un peu en arrière car il y a une question préalable que je n'ai pas posée : pourquoi un jour décide-t-on de remonter dans le passé de sa parenté ? C'est variable pour chacun. En ce qui me concerne, je pense que le déclic s'est produit au moment du décès de mon père.

Mais je n'ai véritablement plongé que lorsque j'ai voulu savoir pourquoi ma cousine était ma cousine. Je m'explique. J'entretiens des relations suivies et affectueuses avec une personne que j'appelle ma cousine parce que nos mères sont cousines. Mais, jusqu'à ce que je m'en mêle, nos mères elles-mêmes ne savaient pas pourquoi elles étaient parentes. Simplement, quand ma mère allait chez sa grand-mère, on lui disait « va jouer avec ta cousine ». Certes, ma mère avait quelques lumières sur ses origines mais il n'en était pas de même pour sa compagne de jeu : celle-ci est née de père inconnu (bien que chacun dans le village ait su de qui il s'agissait) et sa mère est morte en couches en donnant naissance à des triplés. J'ai cherché et j'ai trouvé : nous sommes cousines parce que nos arrière-arrière-grand-mères étaient cousines germaines.

Après cette première incursion dans ma généalogie maternelle, je suis revenue classiquement à la généalogie paternelle et, plus spécifiquement, à la branche qui m'a transmis le nom que je porte. Ces ancêtres sont originaires d'un petit village de Côte d'Or, appelé Benoisey et, auparavant, du village contigu de Montigny-Montfort. Ils devaient y résider depuis longtemps puisque, à travers un article publié dans une revue de généalogie, j'ai eu connaissance d'un Jehan Contour, paysan de Montigny-Montfort, qui en l'An 1439 a porté témoignage concernant le passage d'une compagnie d'écorcheurs. Je suis persuadée qu'il s'agit, sinon de mon ancêtre direct, du moins d'un proche parent. J'en ai conclu que mes aïeux n'avaient pas vraiment l'esprit d'aventure puisque, en cinq siècles, ils se sont déplacés de seulement 500 mètres !

Si je suis persuadée que le Jehan Contour en question est quelqu'un de ma famille c'est que je porte un nom certes un peu ridicule mais très rare, sans doute à origine unique. Pour donner une idée de cette rareté, je dirai que, sur toute la France, il n'y a que 48 abonnés au téléphone qui portent ce patronyme et, sur ces 48, il y en a une dizaine qui sont mes proches parents.

J'ai cherché l'origine de ce nom et ai trouvé que Contour signifiait l'homme du comte, le vassal du comte. Je n'ai aucune certitude à ce sujet mais quand on sait qu'à Montigny-Montfort il y avait autrefois un château-fort... on peut se prendre à rêver.

Ma généalogie devrait être facile à établir puisque mes ancêtres ont peu bougé et ont résidé dans des régions peu touchées par les guerres ou les révolutions. C'est sans compter sur le fait qu'à chaque génération, ils se sont mariés. Certes, en général, ils n'allaient pas très loin ; ils épousaient le plus souvent une jeune fille d'un village voisin, là où pouvaient les porter leurs sabots - ou leur âne s'ils en avaient un. Il s'agissait en effet, autant que faire se peut, d'éviter la consanguinité ; c'est une préoccupation qui a disparu de nos sociétés modernes mais qui était très présente autrefois.

En réalisant des sauts de 2 à 10 km à chaque génération, on peut toutefois faire du chemin. Je suis donc dans l'obligation de dépouiller les archives de nombreux villages. Sans compter qu'il peut y avoir parfois des pièces rapportées venant de plus loin. C'est ainsi que j'ai un ancêtre, tantôt cordonnier tantôt teinturier, qui est né dans la Meuse en 1790 (incidemment, autrefois, le cordonnier fabriquait les chaussures et le teinturier teignait les textiles et les peaux). J'ai un autre ancêtre, qui était menuisier, et qui est né en 1777 à Villeneuve-le-Roi. De même, j'ai une arrière-grand-mère qui est née à Paris Bercy ; de prime abord, j'avais pensé que son père faisait peut-être le commerce du vin entre la Bourgogne et Paris ; après plus ample informé, l'aïeul en question est venu dans la capitale pour participer à la construction de la gare de Lyon.

On peut penser que collationner des actes d'état civil présente peu d'intérêt pour connaître la vie de ses ancêtres. Pourtant, il est possible par ce moyen de pressentir beaucoup de choses. Je peux par exemple mesurer à quel point mes ancêtres bourguignons menaient une vie paisible et ordonnée. C'étaient de petits paysans ou des artisans ruraux dans un pays relativement béni des dieux. Les gens mouraient en bas âge ou devenaient relativement vieux : beaucoup de mes ancêtres - surtout les femmes d'ailleurs - ont disparu aux alentours de 80 ans, ce qui était un âge avancé pour l'époque. Les filles se mariaient entre 20 et 25 ans, les garçons entre 25 et 30 ans ; la première naissance survenait le plus souvent entre 9 mois et un an après le mariage, ce qui plaide en faveur de la vertu de mes aïeules bourguignonnes.

On peut également s'intéresser aux professions. Dans mon ascendance Contour, il y a trois générations successives qui ont eu trois fils et, sur trois générations, la répartition professionnelle est la même : l'aîné est laboureur, le second tissier en toile (il devait fabriquer des draps de lin ou de chanvre) et le dernier vigneron.

Côté berrichon, par contre, le tableau est très différent. Certes, j'ai là aussi des lignées de petits paysans menant une existence fort paisible. Mais j'ai d'autres ancêtres qui vivaient dans une campagne où l'agriculture était le fait de grands domaines avec une nombreuse domesticité. Mes aïeux étaient malheureusement « du mauvais côté de la barrière » et les filles, servantes de ferme, se faisaient engrosser soit par le patron soit par le palefrenier si bien que j'ai, dans ma généalogie berrichonne, un nombre élevé d'enfants nés de père inconnu. Ce qui simplifie d'ailleurs mes recherches car il y a un certain nombre de branches que je ne pourrai jamais remonter.

A ce propos, j'ai trouvé quelque chose d'assez croustillant. L'une de mes aïeules est née, en 1796, de père inconnu. On est là à une période charnière puisqu'en 1793 on est passé de l'état civil tenu par l'église à l'état civil relevant des mairies. Le système est en rodage et les habitudes anciennes cohabitent avec les nouvelles. Or, avant la Révolution, quand une fille non mariée se trouvait enceinte, elle devait en faire la déclaration auprès d'une autorité (il s'agissait sans doute d'éviter les avortements voire les infanticides) ; elle devait également déclarer qui était le père (sans conséquence d'ailleurs, semble-t-il, pour celui-ci). Donc il est dit dans l'acte de naissance de mon aïeule – je rappelle que nous sommes en pleine période révolutionnaire – qu'il a été déclaré par acte notarié que le père de l'enfant est ... *le ci-devant curé de la ci-devant paroisse*.

La chose ne me paraît pas invraisemblable car le grand-père de l'enfant était sacristain et marchand cirier, c'est-à-dire qu'il vendait sans doute des bougies et des cierges. Je me propose de creuser cette affaire, ce qui devrait être assez facile car l'acte donne le nom du notaire auprès duquel la déclaration a été faite ainsi que le nom et l'adresse du curé en

question, *habituellement domicilié chez son père* ; en fait, vu les troubles de l'époque, il devait se cacher quelque part.

Une autre originalité de ma généalogie est le fait que je cousine peut-être, de façon extrêmement lointaine, avec le musicien Claude Debussy. En effet, les ancêtres du compositeur sont originaires du petit village de Benoisey d'où sont également originaires certains de mes ancêtres ; les Debussy y sont d'ailleurs tellement nombreux qu'il a fallu, pour les distinguer les uns des autres, leur donner des surnoms : Debussy Blad, Debussy Borde, etc.. Or trois de mes aïeux ont épousé des demoiselles Debussy. J'ai cherché où pouvait se situer notre lien de parenté. Je croyais avoir trouvé le chaînon manquant au niveau d'un certain Valentin Debussy né en 1692. Hélas, cette année-là, dans le même village, sont nés trois Valentin Debussy et le mien n'est pas le sien ; je crois même que le sien est un quatrième né dans un village voisin. Affaire à suivre.

Pour conclure, je ne saurais trop vous encourager à vous lancer dans la généalogie, si vous ne l'avez déjà fait. Même si, comme moi, vous agissez en dilettante et de façon espacée dans le temps, c'est extrêmement amusant.

Il peut y avoir aussi des plaisirs annexes. Par exemple, j'ai entrepris de visiter les villages d'origine de mes ancêtres et ai constitué un album photo des églises où ils ont été baptisés, se sont mariés et ont eu leur service funèbre. J'ai découvert ainsi des tas d'endroits où je n'aurais jamais mis les pieds autrement et je les ai trouvés somptueusement beaux. La généalogie peut donc être une façon de renouveler le tourisme.

Enfin, je remarque que la généalogie peut être un élément de communication avec les jeunes car ils sont davantage à la recherche de leurs racines que nous ne l'étions nous-mêmes à leur âge. La plupart ne peuvent s'y intéresser que de loin car ils doivent faire carrière et élever leurs enfants, ce qui leur laisse peu de loisirs pour des recherches. Personnellement, j'ai constaté qu'à chaque fois que je découvre un nouvel ancêtre, mes nombreux neveux me font l'amitié d'avoir l'air de s'y intéresser.

